



**Ordre du jour et procès-verbal de la réunion extraordinaire  
de l'Association du lac William  
tenue le 3 janvier 2018 à 9 h, au 6460, Domaine du lac, Saint-Ferdinand, Qc**

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Présentation au Conseil de lundi le 8 janvier prochain.
3. Proposition de règlement d'accès au lac.
4. Date et lieu de la prochaine assemblée.
5. Levée de l'assemblée.

Présences : Nicolas Argeris, Yvan Aubre, Éric Carrier, Carole Comtois, Alain Côté, Jean Gagné, Pierre Lafrance, Gaétane Quirion

Absence : Patrick Tremblay

**PROCÈS-VERBAL**

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Yvan Aubre et adopté à l'unanimité.

**2. Présentation au conseil de lundi le 8 janvier prochain**

Carole rappelle les différents événements précédant la rencontre du 5 décembre dernier : Tentative au fil des derniers mois de tenir un comité de gestion, impression qu'on nous rencontre pour nous contenter mais que cela ne bouge pas, tentative au printemps dernier de faire reconnaître le Comité de gestion du lac comme un comité partenaire de la municipalité, etc.

À la réunion du 15 décembre dernier, nous avons décidé de profiter de la première période de questions pour présenter notre demande de reconnaissance du Comité de gestion du lac.

Depuis, Yvan a lu les procès-verbaux disponibles sur le site de la municipalité et l'on y retrouve régulièrement qu'un versement correspondant à 2 \$ par entrée à la marina est versé au Comité de gestion. Cette information est d'ailleurs aussi mentionnée sur le site internet de la municipalité. Par ailleurs, dans le procès-verbal 2008-52, la composition du Comité de gestion est mentionnée. Alors ou il y a une résolution dans le passé qui définit la collaboration entre l'ALW et la municipalité ou notre demande est pleinement justifiée.

Une discussion se fait sur la façon de présenter la proposition. Idéalement, il faudrait que le Comité de gestion du lac devienne un point à l'ordre du jour du Conseil. Les conseillers ont la possibilité d'ajouter un point en début de réunion. Les périodes de questions ne sont pas consignées aux minutes des procès-verbaux.

Tous s'entendent sur le fait que si le point n'est pas à l'ordre du jour, Carole prendra la parole dès la première période de questions. Si le point est à l'ordre du jour, nous verrons comment il sera débattu et elle interviendra à la 2<sup>e</sup> période de questions.

**3. Proposition de règlement d'accès au lac**

On se questionne à savoir quel serait le meilleur moment pour présenter ce projet qui traîne depuis trop longtemps et qui, si l'on veut qu'il soit mis de l'avant doit se faire rapidement, l'été arrivant...

On convient que lundi soir le 8 janvier, notre priorité sera de positionner le Comité de gestion du lac comme partenaire et qu'à la première réunion du Comité de gestion du lac, nous discuterons de la mise en marche de ce projet.

**4. Date et lieu de la prochaine réunion régulière** : le lundi 15 janvier 2018 à la salle du Conseil.

**5. Levée de la réunion** : 11 h. Proposé par Nicolas Argeris et adopté à l'unanimité

Carole Comtois

Présidente de l'ALW